

PROCES VERBAL
Réunion de Conseil Municipal du 18-12-2002

Sous la Présidence de : M. Daniel VERDELHAN

Présents : GRAS - MOUTON - SISTERON - COMTE - GARD - GRAVEZAT -
 ROUDIERE - BARROT - BONNAURE - CHAREYRE - CLOT - FRANCE - GARCIA
 GUILLEMET - MERLE - RIOS - ROUX

Absents représentés :

COURBIER a donné procuration à ROUDIERE

DELCONFETTO a donné procuration à GARCIA

PERTUS a donné procuration à FRANCE

Excusés : CRUVEILLIER - BELLAGAMBA

Info : le Maire rappelle dates importantes

20.12. Vœux au Comité de Soutien

27.12 Vœux au personnel

02.01. (et non 3.01) Vœux à la population

I - Modification ordre du jour

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter plusieurs questions déjà traitées en séance préparatoire soit :

- prime exceptionnelle pour emplois jeunes et CEC
- autorisation signature conventions avec le Grand Alès
- réalisation d'un emprunt à partir de l'emprunt global Dexia à affecter au budget Synerpôles pour une somme de 330.000
- délib. financières concernant intérêts non échus etc...DM2
- demande de subvention au titre de la DGE
- rectification de détail d'une précédente délibération
- transfert dépenses travaux adduction d'eau zone Synerpôles dans le budget annexe de la zone avant transfert à Communauté

Adopté à l'unanimité.

II - Indemnités personnel municipal

- rappel 14 IHTS à tous (rare exception près) = 13^{ème} mois

- nouvelles directives : les IHTS doivent être réellement effectuées

- proposition : remplacer les IHTS non effectuées par des indemnités variables selon les grades, et à un taux tel que les avantages acquis soient maintenus.

Si insuffisance il sera fait appel à une indemnité supplémentaire pour les agents d'entretien notamment, le Maire donne le détail agent par agent.

Adopté à l'unanimité.

III - Prime exceptionnelle

Considérant la bonne intégration des emplois jeunes et des CEC sur les nouvelles missions au sein du service municipal attribution d'une prime

- de 460 € aux emplois jeunes

- et de 305 € aux CEC

Adopté à l'unanimité.

IV - Conventions de transfert vers le Grand Alès

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions de transfert régularisant point par point le transfert de compétences depuis notre adhésion au 1.01.2002.

Adopté à l'unanimité.

V - Réalisation emprunt 2^{ème} tranche Synerpôles

Pour financer les $\frac{3}{4}$ des travaux de la 2^{ème} tranche sur Synerpôles (permettant au passage l'installation de l'usine Vixprox) le Maire est autorisé à mobiliser 50.300 € dans le cadre de l'emprunt global effectué auprès de Dexia (délib. du 5.07.2002) et de l'affecter au budget Synerpôles.

Adopté à l'unanimité.

VI - DM2

Le Conseil Municipal approuve cette DM qui s'équilibre en fonctionnement à 4.000 € et à 98.900 € en investissement.

Adopté à l'unanimité.

VII - Demandes de subvention au titre de la DGE

Pour la voirie des Maisons Moulées

Pour le carrefour avec la chemin de transhumance

Adopté à l'unanimité

VIII - Rectification délibération précédente

Passage à rectifier de la délibération du 30.10.2002

Remplacer "et dit que ces travaux seront financés par un emprunt pour les $\frac{3}{4}$ sur le budget Synerpôles et $\frac{1}{4}$ sur le BP 2002"

Par : et "dit que ces travaux seront financés par un emprunt pour les $\frac{3}{4}$ et affecté au budget Synerpôles et pour $\frac{1}{4}$ sur les fonds propres de ce même budget".

Adopté à l'unanimité.

IX - Intégration travaux adduction d'eau de la zone Synerpôles dans le budget Synerpôles

En accord avec la Communauté il a été convenu d'intégrer ces travaux dans le budget de la zone avant établissement du bilan global. A ce titre le capital restant du de l'emprunt correspondant sera transféré à la Communauté lors du transfert partiel du budget Synerpôles au 01.01.2003.

Adopté à l'unanimité.